



FSU



Vous le savez, les conditions de la rentrée scolaire ont installé les Personnels dans des situations très dégradées par la suppression d'une centaine d'emplois au moins dans le département (enseignants, agents, surveillants et personnels précaires). Cela conduit évidemment à des conditions d'enseignement qui mettent à mal le service public d'éducation.

Et les conditions pour la rentrée prochaine vont encore se détériorer conduisant :

- à des retraits d'emplois qui vont toucher tous les secteurs relevant du premier degré
- au retrait de l'aide de l'Etat pour les associations complémentaires de l'école publique mettant en péril la stabilité d'un centre employeur de nombreux salariés du secteur privé et acteur économique important,
- à la dégradation des moyens pour les remplacements des enseignants dans les écoles, les collèges et les lycées,
- à l'augmentation des effectifs par classe dans bien des écoles, les collèges et les lycées,
- à la suppression de filières de formation dans l'enseignement professionnel,
- à l'aggravation des difficultés pour la surveillance dans les collèges et lycées,
- à la mise à mal du principe de laïcité.

Les représentants des Personnels élus (FSU et UNSA Education) avec le soutien de représentants d'usagers et d'élus, vous appellent à un rassemblement le

1er Février à 14H30 devant la Préfecture

pour **un CDEN « alternatif »**

qui se tiendra à la place du CDEN officiel boycotté ce jour-là.

L'objectif de ce CDEN « alternatif » est de rendre publics les constats de rentrée et de mesurer combien les dotations pour la rentrée prochaine aggravent encore les situations qui sont de moins en moins supportables pour une vie sereine dans les établissements scolaires et pour la réussite des élèves.

Il s'agit aussi de confronter les opinions pour dire ce dont le département a besoin pour que le service public existe et soit de qualité sur tout le territoire.

Il s'agit encore d'évaluer les incidences économiques de ce que sont de fait ces plans de licenciements annuels à répétition.